

**Henri Lepage**  
**Novembre 1993**

# **L'ERREUR MERCANTILISTE**

## **Les fondements méthodologiques de l'erreur.**

La plupart des gens voient le commerce international comme une sorte de Jeux Olympiques où les concurrents seraient les nations, et où il ne pourrait y avoir qu'un pays gagnant par course. Ce genre d'analogie est une erreur complète. La validité de telles comparaisons s'écroule complètement si l'on garde bien présent à l'esprit que le commerce ne se déroule pas entre Etats, mais entre des agents individuels.

Par exemple, nombreux sont ceux qui croient que, par définition, toute importation supplémentaire est un malheur pour l'économie, alors que toute exportation nouvelle serait au contraire une victoire qui renforcerait la santé économique du pays. Cette vision traditionnelle du commerce international a déjà été réfutée il y a plus de 200 ans par Adam Smith dans sa "Richesse des Nations". Cent ans plus tard, Henry George redit la même chose en écrivant : "Si les choses dont nous nous efforçons d'éviter l'entrée étaient les rats et la vermine - toutes choses dont nous souhaitons avoir le moins possible - une telle politique serait parfaitement rationnelle. Mais ce dont nos exportations et nos importations sont faites ne consiste en rien en choses que la nature nous imposerait contre notre volonté et dont nous n'aurions qu'une pensée, nous en débarrasser; il s'agit de biens et de services que la nature nous donne en retour de notre travail-Qu'y a-t-il de plus insensé que l'idée que la meilleure manière d'enrichir le pays serait de refouler au loin ces biens et d'empêcher les gens de les y amener ? N'est-ce pas la plus étrange des perversions intellectuelles ? N'est-ce pas au moins aussi étrange et absurde que si on voyait un chien aboyer et mordre chaque fois qu'on lui tend un os, et en revanche agiter sa queue de contentement à chaque fois qu'on le lui retire de la gueule ?".

Peu de gens ont jamais aussi bien saisi le coeur de l'erreur mercantiliste. si l'on admet que le commerce, même lorsqu'il a un caractère international, se déroule fondamentalement entre agents individuels, tout ce non-sens disparaît. Lorsqu'un Français choisit d'acheter un bien fabriqué à l'étranger, il le fait parce qu'il le trouve moins cher ou, à prix égal, de meilleure qualité que la version locale du même produit - ou encore tout simplement

parcequ'il n'y a rien de tel fabriqué sur le marché domestique. Quelque soit le cas, si l'acheteur achète c'est qu'il considère que le bien étranger lui rapporte une satisfaction plus grande. Il est vrai que cela ne fait pas l'affaire de ceux qui, en France, fabriquent la même chose, et perdent ainsi un client. Mais leur problème serait le même s'ils avaient perdu ce client non pas au bénéfice d'un producteur étranger, mais d'un autre fabricant français. Personne ne prétendra que dans ce dernier cas l'économie s'en portera globalement plus mal. Alors pourquoi cette différence

La seule chose qui différencie les deux exemples est que dans un cas on a affaire à deux fabricants français, et dans le second un fabricant français et un fabricant étranger. Dans le second cas, la transaction implique deux parties situées sur deux territoires politiques différents. Une ligne imaginaire et arbitraire qu'on appelle une "frontière" a été franchie. Mais cela ne fait de différence réelle que si l'on considère les nations comme des entités réelles, et si l'on voit dans l'économie un jeu à somme nulle plutôt qu'un processus d'échange qui apporte des gains à toutes les parties. Le caractère arbitraire de cette démarche méthodologique apparaît en toute lumière lorsqu'on fait remarquer que le fameux déficit commercial de l'Amérique avec le Japon disparaîtrait d'un trait de plume, et personne n'en parlerait plus, si on décidait de faire du Japon le 51<sup>ème</sup> État américain. C'est bien démontrer le caractère parfaitement arbitraire de la démarche. Personne ne s'intéresse à l'état de la balance commerciale ou de la balance des paiements entre les différents états américains, pas plus qu'on ne se préoccupe des déficits commerciaux ou des excédents que les départements français enregistrent les uns à l'égard des autres. Ces "déficits" ou "excédents" existent, même s'ils ne sont pas comptabilisés, et tout le monde s'en moque. Il n'en va pas de même entre la France et l'Allemagne, ou la France et le Japon parcequ'il y a entre ces pays des frontières politiques qui font que des statistiques y sont collectées qui permettent de mettre effectivement des chiffres sur ces concepts. Mais quelle est la réalité d'un problème qui apparaît ou disparaît selon qu'on trace ou non un trait abstrait entre des gens qui commercent entre eux pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les raisons pour lesquelles ce trait a été imposé ?

La confusion de la pensée- mercantiliste résulte d'une démarche de type "holiste" qui assimile les nations à des "êtres collectifs" qui seraient en quelque sorte "propriétaires" des êtres individuels qui assurent leur peuplement. Or cela n'a aucun sens car il est bien connu qu'on ne peut pas agréger les préférences individuelles en une préférence "collective" qui serait celle de l'entité globale. Il est donc absurde de raisonner sur les problèmes de commerce international comme si un haut fonctionnaire quelconque, même bien informé, pouvait, de par sa position, avoir une connaissance précise, ou même seulement approximative, du solde des avantages et des coûts économiques individuels résultant d'un accroissement ou d'une réduction des importations et des exportations d'un pays.

Si ce genre de confusion intellectuelle a connu un tel succès, c'est parceque l'idée protectionniste est un instrument bien commode pour justifier des transferts prélevés sur la grande masse des consommateurs et des contribuables au profit de segments

spécifiques de la population : les actionnaires et les salariés des industries qui bénéficient de la protection de l'Etat; mais aussi les politiciens qui se sont faits les porte-parole de leurs intérêts sur le marché politique et qui espèrent en recevoir la récompense sous forme de votes favorables; les fonctionnaires dont la carrière et le prestige dépendent de la manière dont ils savent faire bénéficier certains des avantages de leur protection et de leur influence.

### **L'absurdité de la notion de "concurrence déloyale"**

Nous entendons souvent les gens dire que le libre échange est quelque chose de souhaitable, mais pour autant qu'il se déroule dans des conditions "équitables". Par cela ils entendent généralement pour autant qu'il se déroule dans des conditions économiques identiques pour tous : mêmes niveaux de salaires, mêmes contraintes sociales, même contraintes législatives, etc...

Par exemple, il est à la mode pour de nombreux industriels du textile, de la chaussure, dans l'électronique, l'automobile, etc... de se plaindre de la "concurrence inégale" que leur feraient les pays asiatiques. Leurs produits sont meilleur marché que les nôtres, se plaignent-ils, parce que leurs industriels n'ont pas à supporter le même niveau de charges sociales. Qui plus est, leurs salariés se contentent généralement de salaires particulièrement bas. Ils ne bénéficient pratiquement pas de couverture sociale. Les assurances sociales y sont quasi-inexistantes. Ils ne partent en vacances que quelques jours par an. Ils ne rouspètent pas lorsqu'on leur demande de faire de longues heures supplémentaires. Comment peut-on encore résister à leur concurrence, leurs coûts sont si bas ? En conséquence, le libre-échange ne doit pas être la "loi de la jungle". Il faut que tout le monde respecte les mêmes règles du jeu. La première pour que le jeu soit équitable devrait être d'éviter que certains des concurrents soient condamnés à affronter les autres avec des handicaps de départ différents, car lorsque c'est le cas, la notion de compétition n'a elle-même plus aucun sens...

Tout cela paraît parfaitement logique. Le premier auteur qui réellement compris ce qui n'allait pas dans ce genre de raisonnement, fut l'économiste français Frédéric Bastiat, il y a près d'un siècle et demi. Les partisans du protectionnisme, explique-t-il dans ses *Sophismes Economiques*, assimilent la compétition industrielle à une course. Mais aux courses, la course est à la fois sa propre fin et son propre moyen. Le public ne s'intéresse qu'à la course, et à la compétition dont elle est l'enjeu, et à rien d'autre. Lorsque vous éperonnez votre cheval avec pour seul enjeu de découvrir celui qui courra le plus vite, il est évident qu'il faut prendre garde à bien égaliser les poids entre les différents concurrents. Mais si votre finalité est de faire en sorte qu'une missive urgente soit délivrée le plus vite possible à son destinataire, il serait parfaitement idiot d'imposer le même handicap au cheval qui, lui, a toutes les chances d'y arriver le premier. C'est pourtant exactement la logique de pensée des protectionnistes dès lors qu'il s'agit de compétition industrielle.

Ils oublient ce qui devrait rester la première de leurs finalités l'amélioration du niveau de vie des hommes. Et, oubliant leur finalité, ils en arrivent tout simplement à faire tout ce qu'il faut pour empêcher sa réalisation.

En fait, à vouloir rechercher l'équité dans le commerce international, on aboutit à nier la nécessité et l'intérêt de tout commerce international. Si les gens trouvent intérêt à échanger entre eux, c'est parcequ'ils ne disposent pas des mêmes conditions de production. Certains ont accès à de larges réserves de matières premières naturelles. D'autres ont l'avantage de disposer d'une offre abondante de travail à bon marché. Certains pays n'ont rien de tout cela, mais bénéficient de l'épargne accumulées par plusieurs générations d'entrepreneurs particulièrement industriels et innovateurs. Commercer est ce qui permet de partager avec les autres les avantages de coûts dont ils bénéficient. Si tous les pays bénéficiaient de la même dotation en facteurs, ou • si les conditions de production étaient partout les mêmes, il n'y aurait aucun avantage à faire des échanges puisque tout pourrait être fabriqué partout pratiquement au même coût.

La tomate est un fruit qui pousse naturellement dans les pays méditerranéens où l'ensoleillement est plus important que dans le nord de l'Europe. Il fut un temps où l'Espagne était de loin le premier producteur mondial de tomates. Mais de nouvelles techniques ont été mises au point qui permettent désormais de cultiver la tomate sous des cioux moins propices.. C'est ainsi que les serres de Hollande sont aujourd'hui devenues.également de gros producteurs de tomates, malgré l'absence de soleil, mais grâce à de très couteux investissements permettant de maintenir en permanence des températures élevées. Selon le raisonnement traditionnel de ceux qui demandent qu'on mette en place des institutions permettant de garantir une concurrence internationale "loyale", les producteurs hollandais seraient parfaitement fondés à se plaindre de la "concurrence déloyale" des agriculteurs espagnols qui, eux, bénéficient de ce dont ils manquent, ce don "gratuit" de la nature qu'est le soleil. A l'inverse, les espagnols ne seraient-ils pas fondés à se plaindre du caractère "déloyal" des exportations de tomates hollandaises au prétexte que la Hollande est un pays qui n'a pas de vocation "naturelle" à produire de tels fruits ? Ce genre de question paraît absurde. Mais c'est exactement le type de raisonnement qui se retrouve tous les jours dans la bouche des lobbies protectionnistes, et que tout le monde trouve très bien. Pourquoi cette différence ?

L'explication est simple. Comme les conditions de production ne sont jamais partout pareilles, la notion de concurrence "déloyale" est un instrument commode pour fournir tous les alibis et justifications dont ont besoin les groupes de pressions en mal de protection contre des concurrents étrangers un peu trop agressifs à leurs yeux. Là où l'Etat intervient largement dans l'économie, et où la vie économique est largement politisée, d'autant plus de groupes d'intérêts ont intérêt à ce que le mythe de la "concurrence déloyale" soit bien vivant afin de faciliter leur action.

Les mêmes sortes de problèmes se retrouvent avec le fameux concept de "dumping". Il y a soit-disant acte de "dumping" lorsqu'un vendeur étranger écoule ses produits à des prix dont on peut démontrer qu'ils sont inférieurs soit à leurs coûts de production, soit aux prix auxquels ils sont vendus sur leur marché national, soit encore à ce qui est généralement considéré comme la "juste valeur" du marché. Le concept n'est pas difficile à concevoir. Mais il n'en va pas de même de son application pratique. Comment sait-on qu'une marchandise est vendue en-dessous de prix de marché dans son pays d'origine, ou en-dessous de ce qu'on considère être son coût de production ? Tout entrepreneur sait à quel point ces deux notions sont relatives, et n'ont de valeur que subjective. Quels éléments comptables doit-on inclure dans le calcul pour connaître le coût de référence ? Comment les mesure-t-on ? Comment inclue-t-on les charges de dépréciation ? A quel taux ? selon quel régime fiscal ? Il n'y a pas une réponse, mais une infinité de réponses possibles, tout aussi valables les unes que les autres. Dès lors qu'une administration se lance dans la tâche d'identifier où il y a ou non "dumping", cela conduit inévitablement à toute une série de décisions parfaitement arbitraires. Par exemple, les Etats-Unis sont réputés pour avoir les lois anti-dumping les plus sévères du monde. Depuis 1983, on y a compté plus de poursuites au titre de la législation anti-dumping que dans aucun autre pays au monde. Bien que ce type de loi paraisse a priori parfaitement raisonnable, quelques exemples suffiraient à démontrer à quel point leur mise en oeuvre dérive rapidement, et inévitablement, en un véritable cauchemar bureaucratique plein d'absurdités et totalement arbitraire. L'expérience démontre que les pouvoirs publics peuvent, s'ils le désirent, accuser de dumping illégal, et le prouver, n'importe quelle exportation étrangère. Le résultat est une situation d'incertitude complète pour les exportateurs. Aucun ne sait à l'avance quel produit servira de cible aux autorités, et à partir de quand ils risquent des poursuites. Ils ne connaissent pas davantage quelles marchandises de référence, quelles méthodes de calcul, ou encore quelles bases de prix seront utilisées contre eux. Etc...

Admettons toutefois que ces problèmes concrets de calcul ne se posent pas, et que l'on puisse effectivement avoir recours à des bases de comparaisons sérieuses. Reste encore à démontrer que ce que l'on appelle le "dumping" est vraiment un acte répréhensible, incompatible avec le fonctionnement d'une concurrence "loyale".

Tout l'objet des lois sur le commerce est d'empêcher les producteurs étrangers d'utiliser le dumping des prix pour conduire les entreprises locales à la faillite, récupérer ainsi la totalité du marché local, et profiter de cette situation de monopole pour remonter les prix et abuser ainsi des consommateurs. Mais quelle est la probabilité de voir des entreprises étrangères se comporter ainsi en véritables prédateurs ? En fait, elle est très faible. C'est peut-être un bon exemple de manuel. Mais il existe un quasi-consensus parmi les bons économistes pour reconnaître que de tels comportements commerciaux ne peuvent être qu'exceptionnels, et que même s'ils se présentent ils ont peu de chance de réussir. Pourquoi ? Parcequ'il s'agit d'une stratégie qui présente de très gros risques pour celui qui s'y livre. Et plus on est sur un marché où la concurrence internationale est intense, moins

il y a de chances pour qu'une entreprise puisse y réussir une telle opération d'OPA sur tout un marché local, ou même seulement sur une importante part de celui-ci. Comme toujours, la meilleure défense du consommateur est de s'adresser à un autre fournisseur. Si aujourd'hui, sur un marché automobile européen, le Japon offre des prix tels qu'il se trouve en mesure d'éliminer tous ses concurrents occidentaux, il ne faudra pas longtemps pour voir les constructeurs sud-coréens arriver et lui faire front avec des conditions commerciales probablement encore meilleures que les siennes. Si les producteurs allemands voulaient s'emparer de tout le marché américain des buveurs de bière, il ne faudrait pas longtemps pour que les brasseurs belges, canadiens, ou mexicains arrivent à la rescousse. Avec la libéralisation des marchés financiers mondiaux, les mouvements de capitaux se font maintenant presque instantanément, et les entreprises sont de plus en plus mobiles et capables de répondre quasi-immédiatement à des situations de ce type. Il devient de plus en plus improbable qu'une entreprise qui réussirait à imposer son "monopole" par de telles techniques, puisse vraiment le conserver bien longtemps. En tout état de cause, pourquoi faudrait que les consommateurs locaux soient aujourd'hui en permanence contraints de supporter des prix plus élevés que ceux dont ils pourraient bénéficier pendant au moins un certain temps, tout cela pour se défendre contre le risque possible - mais possible seulement - de prix encore plus élevés demain, mais qui de toute façon n'auraient aucune chance d'être éternels ? Le seul résultat des lois anti-dumping est, comme le montrent clairement un certain nombre d'exemples américains (les voitures et les "puces" japonaises), d'obliger les compagnies étrangères visées à relever leurs prix, et en même temps de leur assurer des marges plus élevées, qui permettent ensuite d'y faire plus d'investissements, et souvent de venir finalement fabriquer localement ce qui était jusque là importé.

L'idée même de "dumping" - cette idée que ce serait un crime pour une entreprise de vendre le même produit sur deux marchés géographiquement éloignés à deux prix différents - est absurde. Il y a des tas de bonnes raisons, économiques pour justifier qu'une entreprise vende à travers le monde le même produit à des prix différents. Personne ne peut dire si les raisons qui la poussent à agir ainsi sont "bonnes" ou "mauvaises". Personne ne peut faire le tri entre les bonnes raisons et les mauvaises. Qui plus est, même s'il est vrai qu'un fabricant étranger vend sa marchandise à un prix inférieur à son coût de production, cela signifie simplement qu'il y a un transfert de richesse de son entreprise - ou, plus exactement, des actionnaires de son entreprise - au bénéfice de ses clients du pays d'exportation. Qu'y a-t-il de contraire à l'éthique là-dedans ? Pourquoi nos pouvoirs publics devraient-ils s'affoler à chaque fois qu'ils découvrent qu'une entreprise étrangère se met à distribuer des cadeaux à la population ?

La seule raison qui explique la hargne avec laquelle nos contemporains dénoncent les comportements de dumping vient de la jalousie qu'éprouvent les producteurs locaux incapables d'égaliser les coûts de leurs concurrents étrangers. Le succès des lois anti-dumping est simplement l'expression de leur pouvoir de lobbying sur le marché politique.

## **Le grand mythe de "l'équilibre commercial".**

Même s'ils acceptent la justesse des remarques précédentes, les mercantilistes répondront en attirant notre attention sur le fait qu'il ne peut y avoir vraiment de libre-échange dans un monde où chaque Etat s'arroge le droit de taxer ses contribuables pour subventionner ses industries. Nous vivons dans un monde où tout le monde triche tous les jours avec le principe de libre-échange en subventionnant ses industries pour faire en sorte qu'elles puissent vendre moins cher sur les marchés étrangers. Les pays qui sont victimes de tels comportements, doivent-ils s'abstenir de réagir ? De telles pratiques "déloyales" ont pour conséquence d'accroître le nombre de chômeurs dans les pays qui en sont victimes. Cela coûte des milliers d'emplois. Il est donc du devoir des pouvoirs publics que de prendre des mesures de représailles.

La légitimité de telles représailles est cependant moins évidente qu'il peut y paraître de prime abord. Les partisans du mercantilisme partent du postulat que le fait de recevoir des subventions publiques suffit à rendre une industrie nationale plus compétitive sur les marchés internationaux. Ce n'est pas nécessairement le cas. Cela peut effectivement, pendant un certain temps, permettre à une industrie d'exportation de vendre ses produits à des prix plus bas sans qu'elle perde d'argent. Mais les politiques de subvention ont aussi leurs "effets pervers". Elles rendent la vie plus facile aux dirigeants d'entreprise. Les gens s'y habituent. Pour défendre leur emploi, ils prennent l'habitude de compter davantage sur leurs liens et leurs connaissances politiques plutôt que de chercher à faire de nouveaux efforts de productivité. Les subventions deviennent une habitude. Elles sont renouvelées d'année en année. Les économistes savent qu'il n'y a pas meilleure technique pour détruire la santé d'une industrie que de continuer indéfiniment à y injecter toujours plus d'argent public pompé sur le contribuable. Est-ce notre devoir que défendre nos concurrents étrangers contre leurs propres démons ? Est-ce à nous de leur dire qu'il est mauvais, pour leur propre santé, et donc leur propre avenir, pour leurs propres emplois, de trop dépendre de l'argent de l'Etat. Je ne vois pas au nom de quoi nous devrions nous montrer plus royalistes que le roi. D'autant que cet argent, s'il n'avait pas été pris à leurs contribuables, aurait servi au financement d'autres activités plus compétitives qui auraient probablement fait plus de mal à nos propres exportateurs. Des impôts trop élevés, cela fait moins d'épargne disponible, cela démotive les gens au travail. Les politiques de subvention s'intègrent généralement dans une stratégie plus globale d'intervention de l'Etat dans l'économie. Résultat : plus un pays "aide" son industrie (ou son agriculture), plus il aggrave ses handicaps à long terme. Faut-il que nous jetions des rochers dans nos ports pour la simple raison que les autres le font ? Faut-il alourdir le fonctionnement de notre économie avec toute une série d'activités budgétivores pour la seule raison que c'est ce que les autres font ? L'idée qu'il faut des représailles est simplement une excuse, un alibi pour servir les fins de gens qui, eux, sont menés par de véritables préoccupations

protectionnistes. Lorsque des étrangers subventionnent leurs exportations, ce sont autant d'importations qui nous coûtent moins cher. Devrions-nous refuser ce cadeau ? cette occasion de payer moins cher ce que nous achetons aujourd'hui plus cher ? Avec des importations moins chères, nos industries pourront elles-mêmes produire des biens moins chers, que nous exporterons à des prix plus compétitifs, et qui nous aideront à gagner des parts de marché. Les économies de coûts ainsi réalisées, nous pourrions les investir dans la mise en valeur de nouvelles opportunités industrielles. Elles sont comme un cadeau que nous font les entrepreneurs étrangers qui utilisent leur Etat pour contraindre les contribuables de leur pays à les subventionner.

Qu'est-ce que tout cela a de "déloyal" ? Est-ce que l'"équité" requiert que nous multiplions les handicaps de notre industrie pour la remettre à égalité avec ceux qui sont moins compétitifs ?

Les économies que nous rapporte l'importation de biens étrangers moins chers sont également une aubaine pour bien d'autres catégories de la population. Nous y gagnons tous à acheter ce que nous achetons à l'étranger moins cher. Qu'y a-t-il de désagréable à voir les étrangers travailler pour nous et échanger davantage de leurs propres produits pour moins des nôtres ? En se comportant ainsi, ils améliorent nos "termes de l'échange". S'ils sont assez idiots pour le faire aux frais de leurs contribuables, qu'est-ce que nous y pouvons ? Il est peut être profondément injuste qu'un grand nombre de contribuables d'un pays étranger soient ainsi taxés pour le seul enrichissement de quelques chefs d'entreprises et dirigeants déjà fortunés. Mais, nous qui n'habitons pas dans ce pays, n'y pouvons rien, et en tout état de cause cela n'est pas du ressort de nos responsabilités. Le ferions-nous, que ce serait au détriment de nos consommateurs et de nos contribuables. Conclusion : tout ce qui se dit autour des subventions que les autres donnent à leurs industries, et qui justifieraient que nous-mêmes aidions de la même manière nos industries nationales ainsi menacées, n'est qu'un faux débat.

Si nous nous inquiétons des subventions que les industries concurrentes étrangères reçoivent, c'est là encore parceque, implicitement, nous continuons de croire que tout accroissement des exportations est nécessairement "bon", alors qu'à l'inverse toute augmentation des importations serait nécessairement "mauvaise". Nous retrouvons le fondement de la fameuse erreur mercantiliste. Ce qui compte ce n'est pas le volume des biens et services que nous exportons ou que nous importons, mais l'argent final que tout cela nous rapporte ou non. Il faut aller jusqu'au bout de ses raisonnements. Dire que par définition exporter est bien, mais qu'importer est mal voudrait dire, au niveau de l'agent individuel, que vendre est bien, mais qu'acheter est mal. Mais pourquoi accorderions-nous tant d'importance à vendre quelque chose, si ce n'est pour avoir les moyens d'acheter quelque chose d'autre ? A quoi cela servirait-il d'accumuler l'argent gagné à vendre ce que l'on fabrique si ce n'est parcequ'on a l'intention de l'utiliser pour acheter ce que d'autres ont envie de nous vendre ? Ce raisonnement extrêmement simple n'est pas moins valable au niveau "macro" du commerce international, qu'au niveau "micro" des décisions



individuelles. Pourquoi devrions-nous vendre plus à l'étranger si ce n'est pour permettre à nos citoyens d'acheter davantage de biens et services que leurs entreprises fabriquent mieux et moins cher que les nôtres ? Ce qui augmente le niveau de vie dans un pays c'est la croissance de la valeur totale des biens et services qui y sont consommés. Dans cette optique, l'importation ne contribue pas moins que l'exportation à l'enrichissement des citoyens si elle permet de consommer des biens qui leur coûtent moins cher que s'ils étaient localement fabriqués. Mais tout ce débat, pourtant bien élémentaire, est totalement obscurci par notre passion moderne pour les statistiques, et en conséquence l'importance totalement injustifiée que nous accordons à la notion moderne de "balance commerciale".

Qu'y a-t-il de mal pour un pays d'enregistrer un déficit commercial, ou une balance des échanges "négative" ? Les statistiques du commerce ne sont que des agrégats qui résultent de l'addition d'opérations individuelles se réduisant à des transactions entre individus. Quand deux individus font un échange, c'est qu'ils considèrent tous les deux qu'ils y gagnent quelque chose. Mais si dans un échange toutes les parties y gagnent quelque chose, comment une succession (ou une addition) d'échanges pourrait-elle globalement donner un résultat "négatif" ? C'est logiquement incompatible.

Si toute transaction individuelle profite aux deux parties en cause, il en résulte nécessairement que le groupe que représente l'addition de ces deux individus y gagne aussi. Il en résulte que si quelques français achètent plus aux américains que ceux-ci ne leur vendent, cependant que tous les autres français vendent plus aux américains qu'ils ne leur achètent, cela n'a aucun sens de faire l'addition des plus et des moins réalisés par les uns et les autres, en comptant les exportations comme des valeurs "positives", et les importations comme des valeurs "négatives". Chacun a vendu ou acheté lorsqu'il y voyait un avantage à agir ainsi. Les "plus" et les "moins" ne sont que des signes conventionnels, utilisés par les comptables nationaux, mais qui ne correspondent à rien du point de vue de l'objectif de l'économie -c'est à dire de l'enrichissement des individus.

Aucun individu ne s'est jamais préoccupé d'avoir une balance commerciale "positive" avec chacun de ceux avec qui il fait des affaires. Il se peut que j'aie une grosse ardoise chez mon épicier - autrement dit, un "déficit". Je vais tous les jours chez lui acheter ce dont j'ai quotidiennement besoin pour me nourrir: mais il ne m'a jamais rien acheté. Dois-je m'en plaindre ? Poser la question est déjà y répondre. Tout le monde est dans la même situation, vis à vis de son boucher, de son garagiste, de son hôtelier, etc... et il n'est jamais venu à l'esprit de personne de se plaindre de ce "déséquilibre" et de considérer que c'est quelque chose qu'il faut "redresser".

En fait, si nous nous intéressons tant à l'"équilibre" de notre balance nationale des échanges, ou encore à l'"équilibre" de notre balance des paiements, ce n'est que le résultat de ce que les statistiques "nationales", établies grâce aux contrôles faits aux frontières, sont les plus faciles à collecter. Nul doute que s'il y avait encore des octrois, et des douaniers pour collecter les taxes à ces frontières internes, nous accorderions vraisemblablement

autant d'importance aux problèmes de "déficit" régional ou départemental. C'est d'ailleurs ce qui tend de plus en plus à se faire avec les progrès de la régionalisation des statistiques et des comptes nationaux. Mais cela ne change rien aux observations qui viennent d'être faites. Ces "déséquilibres" locaux (ceux des grandes villes par exemple) ou régionaux n'ont pas plus de sens que le déficit relevé au niveau national. La notion de "déséquilibre" implique la notion d'un "mal", donc d'une souffrance, ou d'un moins bien-être. Seuls des "Êtres" individuels dotés de conscience (même si ce n'est qu'une forme minimale de conscience comme les animaux) sont susceptibles de souffrir et donc de ressentir le caractère "mauvais" d'une situation. Mais comme tout échange n'est pas autre chose que le concours de deux volontés individuelles motivées par la perception qu'en se mettant volontairement d'accord sur ce qui est échangé, et à quel prix, chacun y gagne, il ne peut pas y avoir d'échange "mauvais" (même s'il y a des échanges que l'on peut ensuite regretter, une fois acquise une information plus complète dont on ne disposait pas au moment où la transaction s'est faite): et donc, si l'on additionne l'ensemble des échanges réalisés par un individu, de balance individuelle dont le bilan global soit, au sens comptable du terme, "négatif". Re commençons l'exercice en additionnant les balances individuelles de chacun. L'ensemble de ce groupe ne peut pas non plus donner naissance à une balance globale collective qui soit "négative" si aucun des bilans individuels ne peut lui-même être négatif. Continuons ainsi au niveau consolidé de l'ensemble d'une population locale, départementale, régionale, puis nationale. A chaque fois le même raisonnement s'applique. Résultat . l'idée qu'un pays puisse "souffrir" d'une balance "défavorable" de ses échanges avec l'étranger est un non-sens conceptuel. Il peut y avoir un "déficit" comptable qui nous dit seulement que les citoyens d'un pays ont globalement acheté plus à l'étranger qu'ils n'y ont vendu, et qu'il n'ont pu le faire que parce que des banquiers étrangers, ou des banquiers français disposant de créances sur l'étranger, ont accepté de leur prêter momentanément les ressources monétaires nécessaires pour réaliser ces opérations. Mais cela ne nous permet pas d'en conclure que ce déficit est nécessairement un "mal" dont le pays "souffrirait", alors qu'un déséquilibre comptable inverse, un "excédent", serait nécessairement un "bien" dont tout le monde tirerait profit.

Personne, ni aucun groupe, ne peut "souffrir" d'une "balance défavorable" de ses échanges avec les autres. Un individu, ou un groupe d'individus peuvent "souffrir" d'avoir un niveau de vie trop bas. Ce niveau peut être plus bas qu'il n'aurait été si d'autres décisions individuelles avaient été prises. Il est peut être plus bas que ce que chacun désirerait. Mais cela n'a rien avoir avec les échanges; ni avec la structure de ces échanges, ni avec le fait que ces échanges sont "équilibrés" ou "déséquilibrés". On ne peut parler de balance "défavorable" des échanges d'un pays que si on admet qu'il existe un être supérieur et omniscient capable de savoir ce qui est "bien" pour tous les habitants de ce pays, pris comme un "tout". Ce qui implique une conception "holiste" (ou "collectiviste") du Bien. Mais si l'on récuse ce type d'approche de nature "animiste" et "magique", parler de balance "défavorable" des échanges n'a aucun sens. C'est une contradiction dans les termes, un non-sens sémantique. En dehors d'une conception "holiste" de l'Éthique, les notions de balance "favorable" ou "défavorable" ne peuvent être appliquées qu'à des

agents individuels dotés d'un esprit rationnel, doté de libre-arbitre, et ainsi siège de "valeurs". Utiliser ces qualificatifs pour les appliquer à des entités collectives est ainsi conceptuellement incompatible avec une approche libérale de l'économie fondée sur le respect des valeurs et des choix individuels. C'est pourtant ce que la plupart des gens qui se disent libéraux font pourtant quotidiennement. Cela en dit long sur les confusions conceptuelles solidement inscrites dans un grand nombre de nos traditions intellectuelles contemporaines. Prenons le cas d'un pays qui importe beaucoup plus qu'il n'exporte dans le reste du monde (par exemple les Etats-unis, à l'inverse du Japon). Qu'est-ce que les étrangers vont faire avec les milliards de dollars ainsi gagnés ? Leur choix est relativement limité. Ils peuvent s'en servir pour acheter des biens et services fabriqués dans le pays qui a acheté leurs produits, les laisser dans ce pays pour y investir, ou encore échanger les dollars ainsi gagnés contre d'autres devises. Dans ce dernier cas, celui qui aura acheté ces dollars en leur cédant un montant équivalent de sa propre devise se retrouvera devant le même choix : ou les dépenser pour acheter des produits américains, ou investir en Amérique, ou encore échanger les dollars contre une tierce devise, etc...

Ce que les protectionnistes craignent implicitement est que les étrangers qui détiennent ces dollars ne les échangent jamais contre des produits du pays déficitaire. Mais que peuvent-ils en faire d'autre ? les briller, les jeter à la mer, les accumuler sous leur matelas ? Admettons que ce soit le cas. Et alors ? Le pays qui importe plus qu'il n'exporte ne pourrait que s'en féliciter car cela signifierait qu'en définitive ce qu'il a acquis à l'étranger, il l'a acheté pour rien puisqu'il n'a jamais eu à le payer en soustrayant à sa propre consommation l'équivalent monétaire de ce qu'on lui a vendu. Rien ne peut être mieux. Personne n'en souffrirait puisque l'offre nationale de biens et services ne serait pas affectée. Au contraire, tout le monde serait plus riche du supplément de valeur qui a été mis sur le marché du fait de ce qui a été importé sans diminution correspondante des autres biens offerts. on ne pourrait rêver mieux. Là encore la vieille crainte protectionniste ne correspond à rien.

Admettons que l'argent ainsi gagné soit conservé dans le pays déficitaire pour y être investi dans ses entreprises. Là encore, que souhaiter de mieux ? Cet argent qui appartient à des étrangers et qui est investi dans l'industrie locale dégage autant de ressources, propriété d'agents nationaux, qui peuvent les placer ailleurs dans d'autres opérations rentables.

L'idéal serait effectivement que l'argent ainsi acquis par les étrangers ne soit jamais utilisé pour réclamer la part de biens produits localement à laquelle cet argent leur donne normalement droit. Il y a toutefois peu de chances pour que cela arrive jamais. Dès lors le choix n'est pas entre une situation de "déficit" et une situation d'"équilibre", mais entre différents états d'allocation des ressources. Les habitants de certains pays peuvent préférer consommer davantage de biens et services aujourd'hui, même si cela implique en contrepartie de laisser les étrangers prendre le contrôle d'un nombre croissant de leurs entreprises (les américains). D'autres préféreront au contraire épargner davantage afin d'exporter plus et de prendre le contrôle de davantage d'actifs étrangers (les japonais).

Rien ne permet objectivement d'émettre un jugement de valeur collectif sur le caractère économiquement ou éthiquement plus ou moins désirable d'une préférence par rapport à l'autre. Seuls des collectivistes qui admettent l'existence d'un "intérêt national" supérieur, révélé à la population par la médiation magique des ses institutions politiques, peuvent croire qu'un tel jugement de valeur est possible. Ce-faisant ils ne font qu'imposer à la grande masse des gens ce qui n'est en réalité que leur propre interprétation subjective de l'"intérêt national", donc leur propre préférence.

Certains objecteront qu'une telle analyse n'est valable que de grands pays comme les Etats-Unis, avec les privilèges particuliers que leur rapporte le statut spécial du dollar en tant qu'instrument de paiement dominant dans les échanges internationaux. Les pays plus petits, rappellent-ils, sont contraints par une discipline externe qui ne leur laisse pas d'autre choix que d'essayer par tous les moyens d'"équilibrer" leur balance des comptes extérieurs. C'est vrai, mais pour autant seulement qu'on se trouve en régime international de parités fixes. Bien évidemment, les milieux d'affaires ont plutôt tendance à penser que la vie est plus facile lorsque les monnaies sont liées entre elles par des taux de change fixes. Mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'un tel régime est nécessairement le meilleur, du point de vue de l'intérêt à long terme des consommateurs. Avec des taux de change flottants, ceux qui commandent vraiment, ceux qui sont vraiment "souverains", sont les consommateurs. Dans un tel régime, l'état des comptes extérieurs, qu'ils soient en équilibre, en déficit, ou en excédent, ne fait qu'exprimer la nature des choix différents qui résultent de la confrontation des multiples préférences de la population de chacun des pays. Personne n'est en mesure de dire si, d'un point de vue scientifique (ou purement éthique), une situation est ou non préférable à une autre. Cela est quelque chose qui, par définition, dépasse les capacités de nos esprits humains.

### **La fausse excuse des industries naissantes**

Le dernier argument fréquemment utilisé par les partisans d'un certain protectionnisme est celui de la défense des industries naissantes. Une croyance largement partagée est que les industries nouvelles ont besoin d'un période préliminaire de protection - et souvent aussi d'être temporairement subventionnées par les pouvoirs publics -avant de se retrouver en mesure d'affronter la concurrence des marchés mondiaux sur un pied d'égalité. Comme tous les autres arguments utilisés pour justifier le protectionnisme, celui-ci n'est pas moins erroné.

Même si l'argument était théoriquement justifié, encore faudrait-il disposer de critères qui permettent de distinguer parmi les industries naissantes, celles qu'il est légitime d'aider, et celles qui peuvent réussir sans cette aide. Où et comment trouver ces critères ? La grande erreur de tous ceux qui partagent les théories de l'économiste allemand du 19<sup>ème</sup> siècle, F. List, est qu'ils réagissent comme si, a priori, en dehors des enseignements que nous

donne le marché, les hommes de l'Etat avaient la connaissance objective nécessaire et suffisante pour faire de tels choix : dire qu'il est justifié d'aider telle industrie; mais qu'en revanche telle autre n'en a pas besoin. Mais ceci est précisément le genre de savoir qu'aucun gouvernement n'aura jamais, ni même les experts les plus qualifiés: car s'ils avaient cette connaissance, nous n'aurions plus besoin ni du marché, ni de la concurrence pour faire fonctionner l'économie. Le problème du choix entre capitalisme et socialisme ne se poserait plus. L'un ou l'autre reviendraient au même.

Tout choix industriel est nécessairement très politique. L'expérience confirme que les firmes ou les industries qui sont sélectionnées pour recevoir les aides de l'Etat sont rarement celles dont l'avenir confirmera qu'elles étaient bien celles qui avaient devant elles les perspectives les plus brillantes, mais celles dont l'influence politique est la plus grande. Par exemple, celles où l'on trouve les syndicats les plus puissants. Les vrais critères de sélection ont peu de chances d'être réellement des critères d'efficacité économique ou d'excellence technique, mais sont plus vraisemblablement liés au fait qu'il s'agit d'entreprises ou de secteurs d'activités qui, pour une raison ou une autre (parcequ'ils sont par exemple localisés dans des régions politiquement plus sensibles), bénéficient plus que les autres de l'attention des médias et des responsables politiques.

Un autre problème avec la théorie des industries naissantes est que les subventions ou les protection tarifaires qui leur sont accordées se révèlent rarement, si jamais, temporaires. En principe il s'agit de leur apporter seulement le "coup de pouce" financier dont elles auraient besoin pour surmonter le stade difficile de leurs premières années. Mais là encore l'expérience montre que le provisoire a plutôt tendance à se prolonger, et même à s'éterniser.

Des dizaines d'années passent, et ces industries "ex-naissantes" continuent d'absorber des aides publiques, généralement en doses de plus en plus massives. C'est ce qui s'est passé par exemple avec l'aviation. C'est ce qui se passe encore aujourd'hui avec l'électronique. Cela ne devrait pourtant pas nous surprendre. Toute protection réduit les motivations et émousse l'esprit d'innovation de ceux qui sont assistés. En même temps, ces subventions ont pour conséquence de rendre encore plus difficile et coûteuse l'entrée sur le marché de nouveaux entrepreneurs privés, ainsi que le lancement de nouveaux produits qui se seraient peut-être révélés plus efficaces que ceux qui bénéficient de l'aide publique. Les entreprises aidées ne sont pas nécessairement incapables d'innovation. Mais elles consacreront une grande part de leurs efforts à des projets qui ne sont pas nécessairement les plus rentables économiquement, mais dont l'intérêt est surtout de faire plaisir à la classe politique. C'est humain. Lorsqu'on vous donne de l'argent, on n'a pas envie de le perdre, et l'on fait tout ce que l'on peut pour faire plaisir à celui qui vous le donne afin de l'inciter à continuer de vous financer. Les choix technologiques de ces entreprises sont ainsi de plus en plus motivés par des objectifs d'ordre purement politique. Mais plus l'Etat s'engage dans ce type de politique, plus il s'y trouve piégé, et plus la politique le prive des moyens de s'en dégager. C'est un véritable engrenage. Le résultat est que même lorsqu'elle

atteignent l'âge "adulte", et contrairement aux motivations d'origine, les ex-industries naissantes continuent de bénéficier de tous les avantages et protections qui ne leur étaient en principe promises que pour une durée de temps limitée.

Une autre raison pour laquelle la thèse des industries naissantes est intellectuellement biaisée vient de ce qu'il s'agit là d'un problème qui trouve en fait naturellement sa solution dans le cadre d'un marché libre. Dans le monde capitaliste, c'est tous les jours que l'on voit des entreprises nouvelles se créer bien que leurs perspectives de faire des profits au cours de leurs premières années d'existence soient négatives.

S'il en est ainsi, c'est parcequ'elles sont créées par des hommes, des entrepreneurs, seuls ou associés, dont la caractéristique est de croire à l'avenir d'une idée ou d'un marché auquel la grande majorité des autres ne croient pas. S'il en était autrement, si tout le monde avait la même information, ou partageait les mêmes croyances quant à l'avenir probable, bon ou mauvais, d'une industrie, il ne serait de l'intérêt de personne de prendre des risques pour y créer de nouvelles entreprises. Pour que telles aventures industrielles voient le jour, la seule chose qu'il soit nécessaire de protéger, c'est l'esprit d'entreprise, la liberté d'entreprendre. Il est vrai que l'Etat peut utiliser ses privilèges pour trouver l'argent nécessaire au financement des entrepreneurs qui se révèlent incapables de convaincre leurs pairs de l'avenir de leur idée. Mais c'est précisément ce genre d'entreprise qu'il n'y a aucune raison d'aider (sauf à revenir à l'idée que l'Etat dispose d'un savoir "supérieur" qui lui permettrait, indépendamment des sanctions et signaux du marché, de découvrir a priori quels sont les bons projets et les mauvais). Si aucun entrepreneur ou banquier privé ne veut risquer d'argent dans un projet que d'autres lui proposent, pourquoi les hommes politiques seraient-ils davantage fondés à y risquer l'argent des contribuables qui ne leur appartient pas ? Pourquoi le contribuable devrait-il toujours être celui qui prend en charge les mauvais risques ? Si les hommes de l'Etat sont convaincus qu'ils ont raison, et que les choix qu'ils font sont vraiment les bons choix pour l'avenir, pourquoi n'y risquent-ils pas leur propre argent ? Pourquoi faut-il que ce soit toujours avec l'argent des autres, à qui personne ne demande leur avis ? Pourquoi ne peuvent-ils obtenir cet argent qu'en faisant jouer leur monopole de la contrainte ?

Le seul résultat de l'aide gouvernementale aux industries naissantes est de réduire l'épargne disponible pour des investissements privés, au profit d'investissements à caractère principalement politique. Malheureusement ce transfert n'est pas un jeu à somme nulle. Tout le monde y perd car cela signifie que davantage d'argent est détourné par la force vers des placements à faibles espoirs d'avenir, et qu'il en reste moins pour financer les risques vraiment les plus prometteurs.

Cela dit, même s'il était démontré que l'aide à une industrie naissante a effectivement porté ses fruits, et que grâce à elle celle-ci est aujourd'hui capable d'affronter toute seule la concurrence internationale, cela n'en justifierait pas davantage l'ensemble des sommes publiques qui y ont été englouties. La raison en est qu'en se focalisant uniquement sur les

résultats acquis, on oublie généralement tous les coûts qui sont l'autre face de l'opération, et dont on néglige généralement de tenir compte. Cet argent qui a permis à un nouveau secteur d'atteindre son seuil minimal de compétitivité, il a bien fallu le prendre quelque part. Il a été pris aux contribuables. Mais parmi ces contribuables il y a aussi beaucoup d'entreprises et d'entrepreneurs qui, avec l'argent qu'on leur a pris, auraient peut-être financé de bons projets qu'il leur a fallu abandonner du fait de la sévérité du facteur fiscal. Autrement dit, la satisfaction que certains peuvent éprouver devant le succès d'avoir amené une entreprise ou un secteur technologique de pointe au seuil de la compétitivité internationale se paie du fait que beaucoup d'autres projets dont personne ne peut dire qu'ils étaient nécessairement moins intéressants ont dû être abandonnés. Le résultat de la philosophie de l'aide aux industries naissantes est que, même lorsqu'elle atteint les objectifs pour lesquels elle a été conçue (ce qui, en fait, est extrêmement rare?), elle aboutit à privilégier les préférences particulières qui sont celles des milieux politiques au détriment de celles qui s'expriment par l'intermédiaire des marchés et reflètent la grande masse des besoins et des goûts des gens.

Dans une étude de la littérature sur la théorie de l'aide aux industries naissantes, la Banque Mondiale fait remarquer : 1. que la croissance de la productivité dans les industries naissantes est extrêmement variable, même lorsque les conditions économiques y sont apparemment très sensiblement les mêmes; 2. que très rares sont, dans les économies en voie de développement, les entreprises aidées au titre du financement des industries naissantes qui aient réussies à atteindre le seuil minimal de croissance de la productivité nécessaire pour survivre à la concurrence internationale. Les performances les meilleures sont celles des entreprises qui, dès leur création, ont dû affronter des marchés très concurrentiels. D'une manière générale, ces performances diminuent au fur et à mesure qu'il s'agit d'entreprises qu'on s'est efforcé de maintenir le plus longtemps possible à l'abri de la concurrence. Ces résultats empiriques sont parfaitement conformes avec ce que la théorie nous conduit à attendre.

Cette étude la Banque Mondiale montre également que la période de rattrapage qui justifierait l'aide publique est généralement beaucoup plus longue que tout ce que l'on trouve habituellement cité dans la littérature spécialisée. Elle est d'au moins de 40 ans, si ce n'est davantage. Les auteurs de l'étude concluent que cela est dû à ce que, du fait de leurs performances insuffisantes, les industries naissantes sont en général contraintes de courir après des cibles sans cesse renouvelées, au fur et à mesure que les progrès de productivité et la concurrence ont pour effet de déplacer le centre de gravité des marchés. Elles courent en quelque sorte après des cibles qu'elles ne peuvent jamais atteindre du fait de la capacité même du marché à assurer un renouvellement permanent des besoins et des technologies plus rapide que ce qu'elles-mêmes peuvent réussir. Pour échapper à cette sorte de course sans fin, et réussir à établir des positions solides sur au moins un marché leader, il leur faudrait faire preuve de gains de productivité incomparablement plus élevés que ce dont elles se révèlent capables.

En définitive, il résulte de toutes ces considérations que l'aide aux industries naissantes est un bien pauvre moyen pour atteindre l'objectif d'un développement économique plus rapide. Si la fin recherchée est l'amélioration du niveau de vie du plus grand nombre, cette politique est sûre d'échouer. Elle ne passe aucun des tests d'efficacité, aussi bien sur le plan économique, politique qu'éthique.

Au cœur de la dialectique mercantiliste, et de ses applications au commerce international et à sa réglementation, se trouve l'idée que la compétition internationale se ramène essentiellement à une affaire de rivalités nationales. La concurrence sur les marchés mondiaux y est vue comme ou seulement d'une industrie du pays, est violemment ressentie comme une "défaite" nationale dont on rend responsables l'agressivité et le nationalisme économique des autres. Chacun se met à dénoncer la dépendance de son pays à l'égard des exportations étrangères et deman

La plupart de ceux qui rentrent dans ce genre de discours protectionniste ne se rendent pas compte qu'en raisonnant ainsi ils se font les complices de l'idée que l'"intérêt national" est un concept qui existerait en soi, de manière parfaitement autonome par rapport à l'ensemble des intérêts individuels qui s'expriment dans un pays. Autrement dit, nous retrouvons encore une fois l'idée que tout discours protectionniste est intrinsèquement lié avec une philosophie de type "poliste" qui postule que les entités collectives sont des "êtres" en soi, ayant une existence personnelle, capables d'action, de volonté et de désirs, comme les individus, mais indépendamment d'eux. Si l'on accepte ce type de postulat "collectiviste", il faut bien reconnaître que le protectionnisme forme alors un système parfaitement cohérent d'idées et de concepts. Mais il faut alors bien savoir que ce postulat n'est pas cohérent avec l'idée que les individus sont des êtres de conscience dotés de libre-arbitre, ni avec la vision de la société comme le produit d'un "ordre spontané" non planifié par aucun dessein humain. Ceux qui se disent d'un côté être attachés au concept de libre-arbitre individuel et à la conception libérale de l'ordre du marché, et qui de l'autre acceptent néanmoins de raisonner en de tels termes dès lors qu'il s'agit de la compétitivité des industries françaises et de leur insertion dans la compétition internationale, ne savent pas qu'ils professent ainsi des propos totalement incohérents entre eux. Les idées protectionnistes sont le produit de croyances qui appartiennent à un autre univers conceptuel, et que nous ne sommes donc pas libres d'incorporer impunément à un discours fondé sur des prémisses philosophiques et éthiques en opposition radicale avec cet univers. Accepter ce mélange des genres ne peut que conduire à l'érosion progressive des valeurs individualistes sur lesquelles est fondée la société libérale occidentale, et se faire les complices de leur remplacement par un ordre dont la logique est fondamentalement totalitaire.

Contrairement à ce que beaucoup croient en cette époque de relativisme moral, nous ne sommes pas plus libres de choisir la philosophie que nous désirons pratiquer que de renoncer à notre nature d'êtres humains. La philosophie n'est pas une matière de choix arbitraire, car la philosophie - au sens noble du terme, et non au sens dévoyé qu'on lui donne malheureusement le plus souvent dans l'enseignement contemporain - n'est pas



autre chose qu'un discours sur la réalité, l'un des moyens d'interrogation et de découverte sur ce qu'est le réel. La philosophie est quelque chose de sérieux, et non pas un simple passe-temps pour intellectuels en mal de célébrité. Si ce n'était pas le cas, cela voudrait dire que deux choses pourraient être à la fois "vraies" et "fausses", selon la personne qui est appelée à porter un jugement. Mais, à moins de considérer que le réel n'est pas le réel, qu'il n'est que l'apparence des produits arbitraires de notre pensée, que la réalité n'existe pas en soi, cela n'a pas de sens. Si l'on accepte l'idée que la réalité existe indépendamment des représentations que nous nous en faisons, une même chose ne peut pas être à la fois "vraie" et "fausse". Cela n'est possible que dans un système de pensée où l'on considère que la réalité et la magie sont une et même chose. Si le "holisme" est une doctrine philosophique fondamentalement erronée c'est parcequ'il postule que parmi les hommes il y en aurait certains qui seraient différents et qui, grâce à leur science, ou simplement à la magie d'une élection "démocratique", auraient la capacité refusée aux simples mortels de découvrir et d'exprimer ce qu'est l'intérêt du Tout. Raisonner ainsi conduit directement au despotisme et à la négation de la liberté individuelle : car s'ils "savent" ce qu'est l'"intérêt général", alors pourquoi pourrions-nous leur refuser de nous contraindre à faire ce que nous ne ferions pas spontanément ? Il en résulte à l'inverse que si nous croyons à l'existence de ce qu'on appelle le "libre arbitre" individuel parcequ'il s'agit là d'un concept qui est nécessairement lié à l'expérience même que nous avons de ce que c'est qu'être un "être humain", nous ne pouvons pas nous conduire comme si la liberté était quelque chose qui se découpe en rondelles au gré des fantaisies erratiques de quelque majorité politique, même "démocratiquement" élue. Il s'agit d'une question même de cohérence conceptuelle avec laquelle aucun compromis n'est possible, sauf à accepter que toute réalité est relative, et n'est donc pas la réalité. Toute idée de compromis entre des philosophies aussi opposées est absurde. C'est comme si l'on voulait concilier l'eau et le feu. Cela n'a pas de sens que de vouloir réconcilier grâce à l'art de savants compromis des systèmes de pensée aussi opposés. Si l'on croit en l'existence d'une vérité, l'un est vrai et l'autre est faux. Mais ni l'un, ni l'autre ne peuvent être "à demi" vrai ou "à demi" faux. Entrer, ne serait-ce que par inadvertance, dans ce jeu revient à élever l'incohérence et l'art de la sorcellerie au rang de disciplines scientifiques. Je ne crois pas qu'une fois informés des conséquences conceptuelles de certains de leurs discours, des gens honnêtes puissent continuer à raisonner comme ils le faisaient avant.

La croyance que nous vivons désormais une période de "guerre commerciale" mondiale est une illustration de ces aberrations conceptuelles auxquelles conduit subrepticement ce genre d'à peu près philosophique. Pourquoi un pays aurait-il un "droit" à une certaine part du marché mondial ? Au nom de quoi ? Je sais que je peux démontrer pourquoi les hommes ont des "droits" : le droit à la liberté, le droit à la propriété, et le droit à conduire eux-mêmes leur vie (ces trois droits que l'on retrouve dans la déclaration des Droits de l'Homme de 1789). Je sais que je peux montrer pourquoi ces droits ont une existence "objective" et pourquoi, d'un point de vue philosophique, cette existence est liée à la nécessité métaphysique de l'existence d'un "libre arbitre". Mais je n'ai jamais rencontré personne qui puisse, de la même façon, m'établir pourquoi les "nations" auraient, en

matière de commerce international, des "droits" opposables aux autres nations, et me dire concrètement quels sont ces "droits". Quand on parle de quelque chose il faut être sérieux. Les mots et les concepts ne sont pas des objets que l'on peut manipuler comme de vulgaires poupées.

De la même façon, pourquoi le marché "naturel" d'une industrie serait-il le "marché national" ? Pourquoi devrait-il s'arrêter aux frontières politiques ? Peut-on logiquement démontrer, de manière cohérente avec les fondements philosophiques et éthiques d'une société libérale, en quoi les industriels d'un pays auraient un "droit de propriété" sur le marché défini par ces limites ? Et pourquoi s'arrêter là... Pourquoi les industriels d'une région n'auraient-ils pas "droit" à une part réservée de ce marché régional ? Pourquoi ne pas continuer la démarche jusqu'à des niveaux géographiques et politiques inférieurs ? Il n'y a pas de raison de ne pas aller jusqu'à l'individu, et de déclarer que chacun a "droit" à une part bien définie de l'ensemble des ressources nationales, indépendamment de sa contribution à leur production, ou de tout autre mérite. Ce qui impliquerait comme corollaire qu'il serait interdit de donner à chacun plus que ce à quoi "il a droit", même s'il travaille plus, même s'il est plus méritant, parceque cela reviendrait à priver quelqu'un d'autre de la part "naturelle" qui lui serait réservée. On voit par ce type de raisonnement comment le modèle de pensée protectionniste conduit très directement, par implications logiques successives, à une forme de société dont la nature serait de réduire au minimum le niveau des libertés individuelles.

dront une part de leur clientèle, et que leurs intérêts personnels en souffriront. Ce dommage est individuel. Mais en quoi la "nation" en souffre-t-elle ? Est-ce un mal, est-ce commettre une agression à l'égard d'un autre pays que de permettre à ses consommateurs et à ses producteurs d'obtenir les biens et les services dont ils ont besoin à un prix inférieur ? Même si elle rend la vie de certains producteurs locaux plus difficile, l'entreprise étrangère qui vend ses produits moins chers rend en fait un service à la majeure partie de la population du pays où elle exporte en lui permettant d'obtenir plus pour un même montant global de ressources. Est-ce là un acte répréhensible ? Est-ce le type de comportement qui mérite d'être réglementé et dont l'importance doit être réduite afin de permettre l'émergence d'un nouvel ordre international "organisé" ? Il faut se poser toutes ces questions...

La concurrence internationale n'oppose pas seulement des firmes étrangères entre elles, mais aussi des entreprises appartenant à un même pays. Par exemple, il y a en fait deux moyens pour "produire" de l'acier. Le premier est d'avoir une usine qui en fabrique. Le second est tout simplement de produire autre chose, du blé par exemple, et d'utiliser les recettes ainsi gagnées à acheter de l'acier produit par des firmes étrangères. En ce sens, ceux qui produisent du blé et s'en servent pour acheter de l'acier étranger ne sont pas moins en concurrence avec les producteurs locaux d'acier que les fabricants étrangers. A l'inverse, fabriquer localement de l'acier réduit non seulement la demande d'acier importé, mais également les revenus de ceux qui cultivaient du blé pour importer ensuite de l'acier et le revendre localement. La "guerre commerciale" que les nations sont censées se livrer

est ainsi une guerre qui n'oppose pas seulement des intérêts économiques ou industriels nationaux à des intérêts économiques ou industriels étrangers, mais également une guerre qui oppose entre eux les intérêts de différents groupes industriels appartenant au même pays. De ce point de vue, s'il y a guerre, c'est en réalité une guerre de tous contre tous - autrement dit pas autre chose qu'un retour à l'"Etat de nature" auquel nous sommes condamnés dès lors que nous laissons à des majorités politiques de rencontre le droit de piétiner librement les droits de propriété individuels.

Nous en arrivons ainsi à la vérité fondamentale concernant les protectionnistes. Leur problème n'est pas de "sauver" leur pays contre l'"invasion" des produits étrangers (encore un autre mot piégé); ni même de sauver "l'emploi" en protégeant les entreprises locales contre la concurrence des importations étrangères. Leur vrai souci est simplement de faire triompher les intérêts corporatistes de leur profession, au sens le plus étroit du terme, non seulement contre les étrangers qui ont le culot de faire la même chose qu'eux, et souvent de meilleure façon et à meilleur prix, mais également contre les intérêts rivaux d'autres professions appartenant au même pays. Par exemple si, en tant que producteur d'acier lorrain, je demande que l'on continge les importations d'acier allemand pour maintenir l'emploi en Lorraine, le problème n'est pas seulement que ma demande va créer un dommage dont souffriront les ouvriers des aciéries allemandes; il est aussi qu'en acceptant ma demande l'Etat va renchérir le prix des tôles vendues aux constructeurs automobiles français, que ceux-ci seront moins compétitifs sur les marchés internationaux, et qu'en conséquence en sauvant des emplois lorrains, c'est peut-être d'autres emplois français que je condamne à disparaître, mais localisés dans des usines automobiles situées dans le nord ou dans la région parisienne. Cette "guerre commerciale mondiale" est ainsi une guerre qui oppose non seulement les intérêts des industriels ou des salariés français aux intérêts d'industriels et de salariés étrangers, mais également une guerre qui oppose des intérêts industriels et régionaux français à ceux d'autres professions et d'autres régions françaises. L'appel à l'"intérêt national" n'est en réalité qu'un alibi, une excuse utilisée par un grand nombre de groupes d'intérêts minoritaires dans l'espoir d'obtenir la complicité du plus grand nombre pour les aider à faire passer en priorité la promotion de leurs propres intérêts corporatifs avant ceux des autres professions ou groupes d'intérêts rivaux.

## **CONCLUSION**

A l'époque où il était Président des Etats-Unis, Ronald Reagan s'est toujours présenté comme un défenseur acharné du libre-échange. Il n'a eu de cesse de rappeler dans ses discours que la fameuse loi tarifaire Smoot-Hawley de 1930 fut ce qui déclencha la grande guerre commerciale des années trente, responsable de la chute du monde entier dans les affres de la Grande Dépression.

Il n'en reste pas moins que tout au long de ses deux mandats les lobbies protectionnistes américains ont continué à remporter un certain nombre de victoires telles que . 1. contraindre les japonais à accepter de limiter volontairement leurs exportations automobiles aux Etats-Unis; 2. réduction des quotas de sucre importé; 3. renégociation et aggravation de l'Accord multifibres portant sur le commerce des textiles; 4. limitation "volontaire" des importations d'acier en provenance du Japon, de Corée du Sud, du Mexique, du Brésil et de la Communauté Européenne; 5. augmentation des droits de douane sur les bois et produits forestiers importés du Canada; 6. mise sur pied d'un accord de cartel avec les japonais pour la fixation du prix des mémoires électroniques; 7. imposition d'une taxe exceptionnelle de 45 % sur les importations de motocyclettes japonaises; etc...

Comment expliquer cette énorme contradiction entre le discours officiel du Président le plus libéral que les Etats-Unis aient jamais connu, et cette liste consternante ? La réponse vient de la tactique de compromis adoptée par le gouvernement de l'époque pour essayer de calmer du mieux qu'il pouvait l'ardeur des lobbies protectionnistes à l'oeuvre dans les couloirs du Congrès de Washington. Pour éviter que ce soit pire, l'Administration républicaine se sentait contrainte d'accepter le vote d'au moins certaines des propositions protectionnistes ayant le support des députés. Mais jamais une approche au coup par coup n'a été efficace. La raison en est simple. Le seul fait de donner satisfaction à un groupe d'intérêt particulier encourage les autres à redoubler d'ardeur, et à en demander davantage. C'est ce qui s'est passé. Les dirigeants libéraux américains ont perdu de vue que chaque fois qu'ils acceptaient, même de manière exceptionnelle, la requête d'un lobby protectionniste pour le relèvement d'un droit de douane, l'instauration d'un nouveau mécanisme de quota, forcer un pays à accepter une limitation volontaire de ses exportations, et... c'était un coup de plus qu'ils portaient à l'autorité morale de tout l'argument en faveur d'une société de libre-échange. Chaque groupe de pression particulier était fondé à se demander "pourquoi pas moi ?".

Il en va de même en Europe. La Communauté Européenne a été conçue pour réaliser un vaste marché sans entraves quantitatives ni tarifaires au commerce entre les pays membres. Mais les lobbies trouvent toujours un moyen pour tourner la loi générale et obtenir des protections particulières. Dans le cas européen, ils se servent des réglementations nationales sur l'environnement, la santé, la sécurité, l'organisation des marchés publics, etc... comme adjuvants pour rendre plus difficile à leurs rivaux étrangers l'accès aux marchés nationaux. L'objectif de l'Acte unique de 1985 est d'éliminer toutes ces dernières pratiques protectionnistes déguisées. Trois moyens sont utilisés : l'harmonisation des législations nationales et leur remplacement par une réglementation européenne unique; le principe de "l'équivalence des normes" adopté par la Cour de Justice de Luxembourg en 1979, et l'application de la législation sur la concurrence pour obtenir l'élimination des monopoles publics réglementaires et empêcher que les Etats continuent indument de subventionner des secteurs qu'ils considèrent comme prioritaires, faussant ainsi la concurrence avec les autres firmes du Marché commun fabriquant les mêmes

produits. Toutefois les immenses difficultés rencontrées par le Commissaire européen Léon Brittan dans son entreprise d'assainissement des marchés et monopoles publics, en disent long sur l'extraordinaire résistance des lobbies nationaux.

Par ailleurs, il est également frappant de voir que ceux qui se comportent comme les plus rigoureux des procureurs dès lors qu'il s'agit de la réalisation du marché interne, sont aussi souvent les mêmes qui réclament le renforcement des protections commerciales aux frontières de la Communauté. Le libre-marché serait bon pour les européens entre eux, mais il ne le serait pas dans leurs rapports avec le reste du monde. Là, ce qui triomphe à nouveau est la logique guerrière de l'affrontement entre "puissances rivales". On retrouve, à un échelon différent, celui d'une association de nations, les mêmes raisonnements "polistes" dénoncés plus haut. Il n'y a pas de raison pour que ces raisonnements soient davantage valables parcequ'il s'agit d'un groupe de nations qui renoncent partiellement à l'exercice de leur souveraineté politique. On y retrouve toutes les mêmes erreurs et confusions conceptuelles que précédemment. L'idée qu'un certain protectionnisme européen serait indispensable pour donner une chance à l'idée politique d'une Europe unifiée de se concrétiser d'une manière durable, signifie simplement que ceux qui tiennent ce discours considèrent qu'il n'y a pas d'autre moyen de lier les européens entre eux que de leur désigner un "ennemi" commun. Selon les circonstances, cet ennemi c'est le Japon, ou les Etats-Unis, ou encore les deux à la fois. Cela est grave car on sait malheureusement où ce genre de politique a finalement conduit de trop nombreuses fois. Il s'agit d'un comportement, il faut le dire bien haut, tout à fait irresponsable. Le véritable idéal de la construction européenne est un idéal de paix. Ce n'est pas en singeant le langage guerrier, même s'il ne s'agit que d'analogies en principe parfaitement pacifiques, que l'on renforcera la réalisation de cet objectif.

Tout le problème vient finalement de ce que les arguments en faveur d'une politique de libre-échange sont abstraits et difficiles à observer concrètement alors que les inconvénients de passer d'une situation de protectionnisme au libre-échange, eux, sont clairement visibles et immédiats. Ces "coûts" du libre-échange, il est facile de les voir à la télévision, par exemple sous les traits de ces mineurs ou de ces sidérurgistes mis au chômage et qui défilent sur les écrans en criant leurs slogans. A l'inverse, ces ingénieurs, ces cadres, ou même ces ouvriers qui ne seront pas embauchés parceque les plaques de tôle françaises coûtent plus cher que si elles étaient librement importées du Japon ou de Corée du sud, personne ne les connaît et ne les connaîtra jamais. On ne verra jamais leurs visages sur l'écran de télévision. De même avec l'accroissement de richesse dont tous les français seront privés, ou la réduction du taux de croissance. Ce sont là des concepts qu'il est difficile d'isoler et de photographier. Il est donc inévitable que les images de télévision pèsent finalement plus lourd que les meilleurs argumentaires des meilleurs économistes. Dans notre société hypermédialisée, l'argument en faveur du libre-échange est quelque chose de très difficile à vendre.

Si nous voulons que le libre-échange ait une chance de survivre, nous devons recentrer le débat en abandonnant le terrain

des arguments purement économiques, pour défendre de manière plus politique le droit des consommateurs à acheter ce qu'ils désirent au meilleur des prix possibles. Dans son fameux arrêt cassis de Dijon de 1979, la Cour de Justice des Communautés européennes a posé le principe que tout produit également fabriqué et vendu dans un des pays-membres conformément à la législation qui y est en vigueur, doit pouvoir être librement vendu dans tout autre pays de la Communauté, même si les réglementations y sont différentes. C'est le principe de "la concurrence des normes".

Le libre-échange n'est pas autre chose que l'extension du champ d'application de ce principe aux consommateurs du reste du monde. Pourquoi les consommateurs auraient-ils des "droits" différents selon qu'ils habitent dans un pays ou dans un autre ? Par définition, la notion même de "droits" est un concept universel. Si nous prenons sérieusement l'idée que les individus ont des "droits", il en découle nécessairement que tout citoyen d'un pays libre a, par définition, un "droit égal" à se procurer les biens et services dont il a besoin auprès de tout fournisseur domestique ou étranger dont l'activité est légalement reconnue par les lois du pays où il est installé. Tout entrave réglementaire à cette liberté, qu'elle prenne la forme d'un droit de douane, d'un quota, ou de tout autre chose, est nécessairement une violation de ce "droit" individuel; une violation qui implique que ceux qui s'y livrent, ou s'en font les complices, croient en l'existence de "droits collectifs" d'essence supérieure aux "droits individuels". Mais s'il en est ainsi, cela signifie qu'en réalité ces soit-disant droits individuels ne sont plus des "droits" du tout puisque la notion même de "droits" suppose qu'il n'y ait pas d'autre limite à leur exercice que le respect des "droits" identiques des autres. On est bel et bien, encore une fois, de retour dans un autre univers mental de type "holiste" et collectiviste plus ou moins prononcé, où, sans qu'on s'en rende nécessairement compte, on accepte l'idée que L'Etat est un "Être" spécifique, doté d'une "savoir supérieur", qui lui donnerait accès à la connaissance de ce qu'est le "bien commun" de la Nation. Répétons-le encore une fois, de manière solennelle : on ne peut pas à la fois se réclamer d'une philosophie de liberté individuelle et en même temps accepter sans se contredire que l'Etat ait le droit de restreindre, d'une manière ou d'une autre, le libre exercice par les individus de tous leurs "droits" économiques

Malheureusement, ces arguments éthiques et moraux restent régulièrement absents du débat parce que nous avons commis la faute de laisser le terrain aux groupes de pression de toutes sortes, dont l'habileté est d'utiliser à plein la sympathie naturelle de l'opinion publique pour tous ceux dont les malheurs s'expriment au grand jour des écrans médiatiques. Nous devrions nous soucier davantage de recentrer le débat sur le "droit" moral de chacun à acheter ce qu'il désire au prix le plus bas possible. L'analyse économique ne peut pas tout résoudre, et encore moins convaincre.